

Dans ce cinquième chapitre, M. Jean-Claude Jaillard nous invite à découvrir le village d'Ozoir à la fin du XVII^e et au début du XVIII^e siècle. Pour compléter et retrouver les indispensables précisions et références, le lecteur pourra se reporter au site <http://parolesdozoir.free.fr>.

Aperçu du village d'Auzouër
de la fin du XVII^e siècle
au début du XVIII^e

À la fin des guerres de religions qui jetèrent la désolation au XVI^e siècle, les campagnes françaises ne retrouvèrent pas leur prospérité passée en raison de conditions climatiques défavorables et de guerres nouvelles avec l'étranger. Le règne d'Henri IV et les premières années de celui de Louis XIII ne furent qu'un entracte. La pression fiscale, l'offensive de la peste des années 1630, les disettes de 1630 à 1633... furent aggravées par la crise politique provoquée par la minorité de Louis XIV. La Fronde (1648-1652), au cours de laquelle s'affrontent l'armée royale et celle des princes, constitue une période noire pour l'Ile-de-France. (1) Les historiens locaux sont unanimes pour affirmer que cette période de notre histoire régionale fut sans doute la plus funeste. Les belligérants, qui s'affrontèrent en retournant à plusieurs reprises leurs alliances, disposaient d'armées mal payées, mal nourries, se livrant à tous les excès... y compris au cannibalisme. (2) Pendant le siège de Briec-Comte-Robert, les troupes ravagèrent tous les villages alentours. Monthéty fut pillé, le château de Lésigny assiégé et pris... Les registres des inhumations (quand ils existent) mentionnent, pour Lésigny, en 1652, soixante-neuf inhumations au cours des deux passages des Lorrains, cinquante-deux (dont lecuré) à Pontault et soixante-quatre à la Queue-en-Brie. L'absence de documents ne permet pas de connaître les pertes civiles à Ozoir.

Si les malheurs des temps frappèrent très fort les petites gens, les grosses exploitations de la Brie, où la presque totalité de l'espace cultivable était mise en valeur et consacrée à la production des grains, résistèrent dans l'ensemble à la crise.

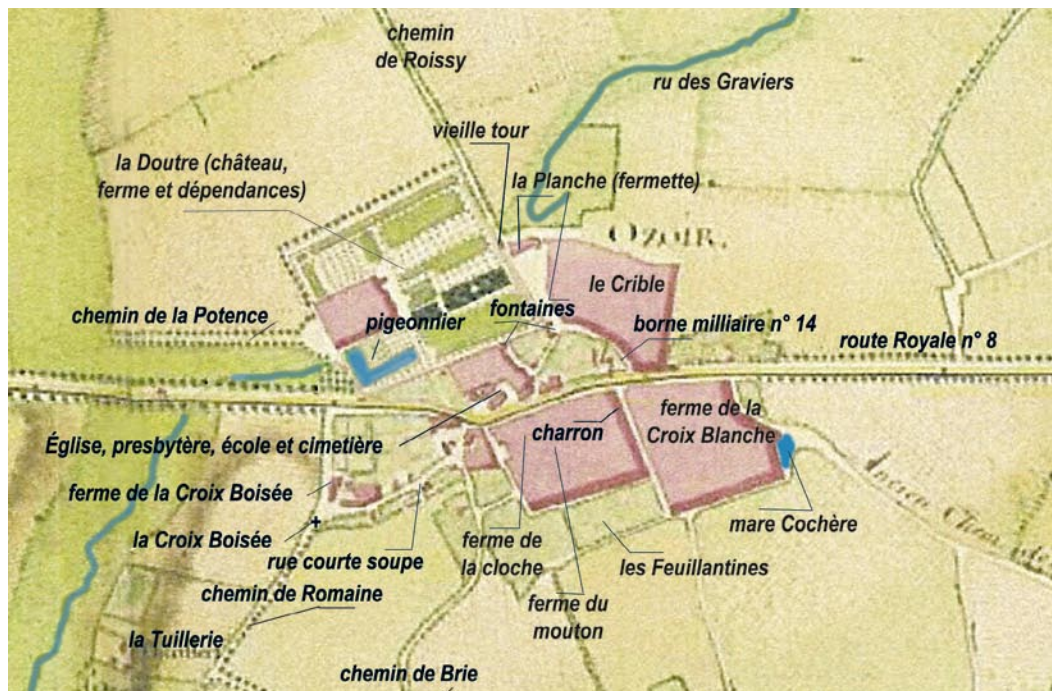
Commencé au XVI^e siècle, le mouvement d'acquisitions de terres et de seigneuries par la noblesse de Cour enrichie par les faveurs royales, et par la noblesse d'offices s'amplifia. Ici et là, autour de châteaux reconstruits au goût du siècle et agrémentés de parcs et jardins, se constituèrent des domaines composés de grandes fermes.

Dans la Bretagne, pour ne prendre qu'un exemple fameux, Nicolas Fouquet, surintendant des Finances, fit l'acquisition, en février 1641, de la terre et seigneurie de Vaux, encore modestes. Quatre mois plus tard, le même Fouquet achetait pour quarante mille livres la moitié de la vicomté de Melun. La constitution du domaine par achats et échanges de parcelles dura quinze ans et nécessita près de deux cents contrats. Ce phénomène d'accaparement du sol, lié au déclin de la propriété paysanne, fit aussi le bonheur de la bourgeoisie (elle investit dans des petites fermes de trente à cent arpents), et d'autres groupes sociaux urbains comme les artisans.

... et nouveaux propriétaires

Le XVII^e siècle est marqué également par la réforme catholique, issue du concile de Trente, dont l'objectif est (en particulier) d'encadrer et spiritualiser les fidèles en les dégageant des superstitions et des erreurs religieuses.

À cette époque notre paroisse de 3516 arpents (environ 1800 hectares) comprend cinq châteaux, neuf fermes, et une « Thuilleries. La forêt (environ mille hectares) est aménagée pour la chasse à courre réservée aux plaisirs du Roy. Administrée par la Gruerie d'Auzouër, elle appartient à cinq gros seigneurs, et quelques petits bourgeois. La presque totalité du village,



Bordant jadis la rue Tissandière, ces vieilles maisons, toujours debout, se trouvent près de la ruelle conduisant au lavoir. Elles figurent sur le croquis du XVII^e siècle...

composé d'une quarantaine de maisons, est la propriété du seigneur de la Doultre, de la cure, d'un grand bourgeois, suivi de sept autres plus modestes. Une quinzaine de petites propriétés artisanales complètent ce recensement.

La noblesse réside la plupart du temps à Paris ou à la Cour et ne vient au village que pendant la bonne saison. La population sédentaire - environ 220 habitants - est occupée par les travaux agricoles et forestiers rythmés par les saisons. Elle est contrainte à des corvées et quitte rarement les limites du village, isolé par l'absence de voies de communication, les chemins boueux étant impraticables la presque totalité de l'année.

Il faudra attendre la construction de la première route royale de ce nom (en 1705) pour que nos paroisses se transforment et prennent un nouvel essor.

JEAN-CLAUDE JAILLARD

(1) Cette guerre civile, s'étendant sur quatre années, fut marquée par des épisodes guerriers ravageurs et très meurtriers autour de Paris. Notamment de Charenton jusqu'à Chaumes-en-Brie, de Villeneuve-Saint-Georges à Sucy -en-Brie.

(2) Une mazarinade rapporte que le Père Michel, supérieur des Camaldoules de Grosbois, se plaint en ces termes des crimes et exactions des Lorrains: «Au cours d'un dîner chez le prince de Guéméné, le duc de Lorraine racontait que ses soldats n'avaient pas mangé de pain depuis quinze jours. Les convives ayant manifesté leur étonnement, il leur répondit que ses reîtres avaient mangé tous les chiens de l'armée et qu'ils se précipitaient sur tous les chevaux qui mouraient. Qu'une autre fois, entre autre, ils avaient attrapé deux religieuses, les avaient aussitôt mises en pièces et en avaient fait du potage dont ils avalèrent le bouillon.

Sur cette carte de Trudaine (1743), annotée par M. Jaillard, on remarque que la partie agglomérée du village, hormis les grosses propriétés, comporte très peu de maisons individuelles.



C'est à l'emplacement de l'ancien manoir féodal que ce nouveau château fut construit entre 1705 et 1715 au milieu d'un parc de dix hectares. Les seigneurs qui occupèrent ces bâtiments avaient droit de justice sur l'ensemble de la paroisse depuis 1208. Il eut été logique qu'il devienne la Mairie de notre commune.



Rapporté par Jussieu en 1734, ce cèdre fut planté dans le parc du château de la Doutre. Touché par la foudre dans les années 1970 il n'en demeure pas moins solide sur son tronc (photo J.-C. Jaillard).



Cette photo - prise au début du XX^e siècle - montre la vieille tour d'Ozoir vue de l'extérieur du parc du château, côté chemin de Braque. Cette tour faisait partie du mur d'enceinte de l'ancien manoir féodal lequel fut très endommagé pendant les guerres de Religions et durant la Fronde. Elle figure sur un croquis de 1690. Restaurée à la fin du XIX^e siècle, on lui adjoint alors une maison de gardiens. On devine l'ancienne entrée du château, côté Est, face au chemin de Brac... (selon la graphie ancienne qui signifie «boueux»).

actualité

Quand reverrons nous des saumons à Ozoir ?

Selon la Fédération nationale de la pêche, un millier de saumons auraient traversé Paris, dans une Seine de moins en moins polluée. La nouvelle date du 11 août 2009. La question-titre, pour provocante, n'est pas tout-à-fait farfelue. Mais la bataille du ru de la Ménagerie (dont les eaux gagnent la Seine via le Reveillon, l'Yverres et la Marne), engagée de longue date, n'est pas encore gagnée.

Sans remonter au XVII^e siècle, les anciens racontent s'y être baignés, il y a cinquante ans. Ils y pêchaient l'écrevisse, l'anguille et le brochet. Né dans les bois, pas loin, le ru de la Ménagerie est propre à l'entrée Ozoir. Que lui arrive-t-il sur les deux kilomètres de traversée de notre ville ? Depuis l'extension anarchique de la ville et les premières implantations industrielles notre ru s'est transformé en égout à ciel ouvert. Certains déversaient directement leurs rejets dans le ru. Ce que faisaient

aussi des particuliers.
Les municipalités successives ont tenté de réguler la situation : stations de déboueurs-déshuileurs sous les cours d'usine, réfection des réseaux EU (eaux usées) et EP (eaux pluviales) dans des quartiers entiers, traitement des effluents des entreprises les plus polluantes, bassins de rétention...

Le ru et le bassin de la Source nettoyés, ce sera le tour de la pièce d'eau du Parc de la Doutre. Le précédent curage privé date de 1986. La couche de boues mesure



allée des
narronniers,
au bout de
laquelle on
aperçoit le
tronçon des
archers, le
petit pont, la
colonne avec
sa statue...
une époque
évolue.

Un château dans l'air du temps...

C'est Maître Robert de Courcelles, bourgeois de Paris, seigneur des Doultres et de la Billarderie, qui fit construire le nouveau château entre 1705 et 1715 en remplacement de l'ancien manoir féodal très endommagé durant les guerres de Religions et la Fronde.

S'agissant du parc, le remaniement est total. On commence par supprimer les trois mares, dont la grande mare aux hérons, que l'on remplace par un canal empoissonné et l'on aménage des pièces

tableaux et glaces, menuiserie des trumeaux :
Le billard dans la salle « en forme de pavillon ».
Trente huit orangers dans des caisses dans le
jardin de la dite maison. Jardin d'agrément,
parterres, arbres de hautes tiges, vignes (...).
Contenance avec la ferme : 37 arpents
environ. Toutes les terres labourables de la
dite ferme contenance 264 arpents environ.
Près en plusieurs pièces : 26 arpents environ.
220 arpents de bois taillis baliveaux. Le Bois
aux tricheurs dépendant de la dite ferme. 5
maisons dans le village, y compris le droit de
chapelle dans la dite église d'Ozoir et trois
bancs pour les domestiques, à cause des
dites maisons. Une rente de 50 livres pour
le catéchisme et l'éducation de l'enfance
de l'église d'Ozoir. (...)».

Notes :

- À la fin du XIX^e siècle, une maison de gardien sera construite à côté de la vieille tour en remplacement d'un ensemble de bâtiments qui se trouvaient dans le virage à la hauteur de l'abreuvoir. Au début du XX^e siècle diverses restaurations seront effectuées sur la tour et la maison de gardien. Une entrée sur cour aménagée face au chemin de Brac avec vue sur la partie Est par la construction d'un saut de loup, existera jusque vers 1927.

- Dans le parc côté Ouest une maison de gardien sera aussi construite et une ancienne tour transformée en pigeonnier. La souche figure au cadastre de 1830. Dans la ferme divers aménagements et bâtiments ont été réalisés, une grange (du XII^e ou XIV^e siècle) subsiste ainsi que quelques bâtiments en colombage. Soixante dix-huit perches de vignes occupaient une partie du verger.

- *Les notes et cotes d'archives seront communiquées à la fin des divers chapitres publiés dans Ricochets.*

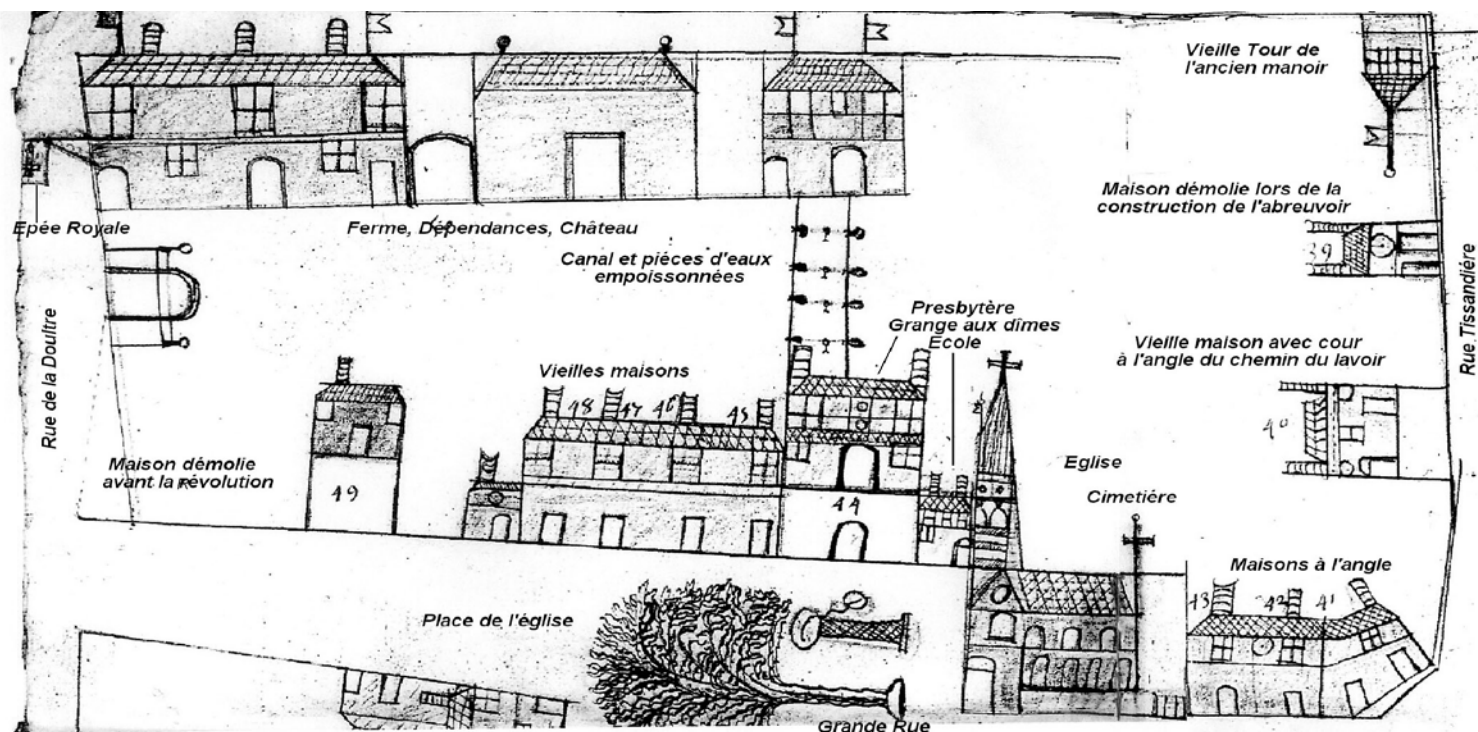


En 1910, année où a été prise cette photo, l'eau était claire et limpide. Les écrevisses, anguilles et divers poissons y pullulaient. Au XVII^e siècle les saumons remontaient l'Yverre, le Réveillon et la Ménagerie non pollués par les moulins à tanins et les papeteries (seules sources de pollution à l'époque). Au moment du fraye, le saumon était une manne abondante pour l'apollonisation et des arrêtés en réglementaient la capture et la consommation. Aucun document ne permet toutefois d'affirmer que les saumons venaient jusqu'aux douches du château.

de nouveau un mètre d'épaisseur. Si l'on compte bien, huit mille mètres carrés de bassin abritent huit mille mètres cubes de boues. Pour l'instant les troncs d'arbres et autres déchets solides font des barrages inesthétiques mais filtrants. Le ru est un peu moins sale à la sortie du parc.

La Municipalité attend que le ru ne soit plus pollué en amont pour entreprendre un nettoyage coûteux, même si une part de subvention peut être obtenue. Les saumons parisiens attendront aussi pour remonter jusqu'à nous !

MONIQUE BELLAS



Reproduction de la première partie d'un croquis sur parchemin du XVII^e siècle, annoté par M. Jaillard. Monsieur Delbos (Marguillier et procureur fiscal, lieutenant du roi, tuteur de François Robert de Courcelles, seigneur des Doultres et du Chêne Vert) possède l'ancien manoir féodal de la «Doultre» dont le seigneur a droit de justice depuis 1208. Il comprend aussi la ferme, jardins clos, terres, prés, bois en dépendant, la «Thuillerie» et cinq maisons dans le village. Son épouse possède aussi de nombreuses terres et cinq maisons. Sur ce document, les parcelles numérotées 41 à 48, ne font pas partie du domaine.

N.B.:Les explications et le symbolisme feront l'objet du prochain numéro.